

UNDT/2023/032, Lawani

Décisions du TANU ou du TCNU

Le requérant ne conteste pas le fait qu'il a pris connaissance de la décision attaquée au plus tard le 31 décembre 2021, lorsqu'il a cessé ses fonctions, et qu'il a demandé l'évaluation par la direction de la décision attaquée le 15 avril 2023, soit plus d'un an après le délai légal.

Pour justifier l'introduction tardive de sa demande de contrôle hiérarchique, le requérant invoque son état de santé. Le Tribunal n'est cependant pas compétent pour "suspendre ou supprimer les délais de contrôle hiérarchique" (art. 8.3 de son Statut).

Par conséquent, le Tribunal a estimé que la demande de contrôle hiérarchique du requérant était prescrite et que sa requête n'était donc pas recevable.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le requérant conteste la décision de ne pas prolonger son engagement temporaire au-delà du 31 décembre 2021.

Principe(s) Juridique(s)

Le Tribunal du contentieux administratif ne peut examiner que les décisions qui ont fait l'objet d'une demande de contrôle hiérarchique en temps opportun (voir Khan 2022-UNAT-1284, par. 52).

Le Tribunal d'appel a toujours soutenu que « les délais dans le contexte de l'administration de la justice dans le système de justice interne des Nations Unies doivent être respectés et strictement appliqués » (voir Lolo Mkhabela 2022-UNAT-

1289, paragr. 34).

Résultat

Rejeté sur la recevabilité

Applicants/Appellants

Lawani

Entité

HCDH

Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2023/015

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Genève

Date of Judgement

19 Mai 2023

Duty Judge

Juge Tibulya

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Droit Applicable

TCNU Règlement de procédure

- Article 9

TCNU Statut

- Article 8.1(c)
- Article 8.3

Statut du personnel

- Disposition 11.2 (c)

Jugements Connexes

2014-UNAT-406

2013-UNAT-313

UNDT/2018/081

UNDT/2020/074

UNDT/2021/003

2019-UNAT-936

2015-UNAT-559

2022-UNAT-1284

2022-UNAT-1289

2022-UNAT-1284

2022-UNAT-1289